

## LE SITE CLPARK.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site est une première. Il propose comme beaucoup d'autres d'investir dans les parkings mais c'est la première fois que nous découvrons une société française au capital de 250 € responsable de ce site. Cette situation inédite méritait une recherche approfondie. Nous déconseillons tout investissement.



L'Autorité des Marchés Financiers a publié un communiqué pour attirer l'attention des épargnants sur les pièges de ces placements. Nous le publions ci-dessous :

<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiqués/communiqués-de-lamf/lamf-appelle-les-epargnants-la-plus-grande-vigilance-face-aux-propositions-dinvestissement-dans->

### Le site internet :

Il a été créé le 31/05/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/clpark.fr>

## Nos recherches :

### La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

[La page accueil du site clpark.fr](http://clpark.fr)

Le contenu est surprenant. Il est indiqué l'ajout de trois propositions de placement en date du :

Nice le 14/05/2020

Paris le 28 avril 2020

Lyon le 05/05/2020

Le site ayant été créé le 31/05/2020, nous avons eu du mal de comprendre comment ces ajouts avaient été possibles.

### Les produits :

Nous publions ci-dessous la plaquette de présentation :

[Le guide du parking CLPark.fr](http://clpark.fr)

Il peut être noté à la fin de ce document la mention du siret 437 498 702 correspondant à la société CLP.

Un paragraphe a attiré notre attention :

"Il est possible d'obtenir un rendement de 8 à 12 dans les trois plus grandes villes de France, mais jusqu'à 12,5 à Lisbonne ou 13 à Berlin! Une performance bien supérieure à celle d'une location résidentielle"

Il s'agit d'une reprise partielle d'un document publié lors de nos recherches sur le site invest-park.eu :

[http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2020/03/La-plaquette-du-site-invest-park.eu\\_.pdf](http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2020/03/La-plaquette-du-site-invest-park.eu_.pdf)

Nous publions une proposition d'investissements dans des parkings :

[Les propositions du site clpark.fr](http://clpark.fr)

### Les informations juridiques :

Le site indique être géré par la société CLP NET avec le siret 882 679 814. Ce numéro correspond bien à une société CLP NET

<https://www.societe.com/societe/clp-net-882679814.html>

Elle a été créée le 27/03/2020. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.societe.com/societe/clp-net-882679814.html>

L'adresse indiquée correspond à une société de domiciliation virtuelle :

<https://www.domiciliationenligne.fr/domiciliation-fiscale-sociale-entreprise/domiciliation-entreprise/34-avenue-des-champs-elysees-75008-paris/>

Nous avons identifié une adresse sur Marseille 113 Rue de la République 13002 MARSEILLE qui correspond aussi à une société de domiciliation :

<https://www.bureauxlocaux.com/immobilier-d-entreprise/annonces/marseille-2-13002/location-bureaux>

La société a été créée le 27/03/2020. Le capital est de 250 €. Elle a ses adresses dans deux sociétés de domiciliation.

Il est affirmé :

*"Commercialisation : CLPark apporte l'infrastructure de gestion de location et de revente d'emplacements en sous-traitance pour les plus grands constructeurs d'immeubles de parking Français. Notre société se voit ainsi attribuer une partie du parc en gestion et une autre en commercialisation sur des concessions longue durée du type "Amodiation". Ce système durable et surtout rentable, nous donne accès aux meilleurs emplacements, aux meilleurs prix et meilleurs rendements pour nos clients."*

Nous avons les plus grands doutes sur la réalité de ces affirmations. Comment avec un capital de 250 € et une création en mars 2020 pourrait-elle apporter l'infrastructure de parkings qui coûte des sommes considérables.

Le contrat est rédigé par la société CLP-NET avec le siret 437 498 702 mais le cachet à la dernière page mentionne la SCI CLP

## La situation juridique

Le site indique exister depuis 19 ans et avoir bénéficié de nombreuses récompenses en 2008 :

"Notre société de conseil et de gestion de parkings existe depuis plus de 19 ans. Notre entité est spécialisée dans les investissements en immobilier locatif de parkings."

"Depuis son lancement, CLPark.fr a reçu quatre distinctions, lors des concours de "Graines de Boss-2008", "Total Edhec-2008", "Etrophée" et "Créacc". Dans l'ensemble, les jurys ont été séduits par le caractère innovant de l'initiative, sa simplicité, son utilité sociale et économique."

Le site ayant été créé le 31/05/2020, nous avons du mal avec ces informations.

Il s'agit en fait d'un copier / coller du site monsieurparking.com

<https://www.monsieurparking.com/presentation.html>

Il est à noter que la société CLP mentionnée sur la plaquette de présentation existe bien bien depuis 2001. Il s'agit d'une SCI qui gère des biens immobiliers. Il semble au vu de nos recherches que l'activité du dirigeant relève plutôt des salons de coiffure au vu du nombre de sociétés.

## Le téléphone :

Le site utilise

le numéro 04 13 68 03 39

Ce numéro est proche du numéro utilisé par le site esfera-capital.com ( 04 13 68 04 26 )

Le numéro 01 87 65 18 86

Ce numéro a du succès ! Il est utilisé par plusieurs sites frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

influence-finance.com	01 87 65 17 94
otc-patrimoine.com	01 87 65 18 06
active-patrimony.com	01 87 65 18 06
otc-patrimoine.com	01 87 65 18 86
parkeoninvest.fr	01 87 65 18 86
clpark.fr	01 87 65 18 86

## La page "à propos"

Nous la publions ci-dessous :

[La page qui sommes nous du site CLPark](#)

Le contenu mérite des recherches.

## Le copier / coller :

Le contenu a été fait l'objet d'un copier / coller du site seedimogroup.com dans la page "services"

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-seedimogroup-com/>

Ce site appartient aux réseaux franco-israéliens.

Il est à noter que certains éléments sont un copier / coller de l'article paru sur le site seloger.com

<https://edito.seloger.com/actualites/barometre-lpi-seloger/ces-villes-ou-il-est-urgent-d-investir-dans-un-parking-ou-un-garage-article-34125.html>

### **Les clients :**

Le site indique être en relation avec 5000 membres.

*"Proposer à nos clients un accompagnement lors de la revente de leurs biens à l'aide de notre réseau d'investisseurs comptant plus de 5000 membres présent dans toute la France."*

La performance est remarquable pour un site qui a deux mois d'existence.

Le COVID 19 :

Nous avons noté une formule originale :

*"En réponse à l'épidémie de Covid-19, notre société a su anticiper les risques sanitaires en créant la société CLP-NET, uniquement dédiée au télé travail de nos salariés permettant ainsi de maintenir un accompagnement de haut niveau et garantir à nos clients la pérennité de notre service client."*

C'est une possibilité mais nous n'avons pas trouvé de société autre et par ailleurs, ce site a été créé le 31/05/2020... Le confinement était levé...

### **La page actualité**

Nous la publions ci-dessous :

[La page actualité du site clpark.fr](#)

Elle commence en décembre 2017. Le site a été créé le 31/05/2020.

### **Les règlements :**

Le site utilise :

La société CLP NET citée en haut de cette page

La société française LCS GROUPE

Cette société a été créée le 01/03/2020. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.societe.com/societe/lcs-groupe-882671373.html>

Il est à noter que son adresse est identique à celle de la société TIVOLI CAPITAL WL

La société française TIVOLI CAPITAL WL

La société a été créée le 21/11/2016. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.societe.com/societe/tivoli-capital-wl-823840780.html>

## Conclusion :

Ce site ne semble pas appartenir aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Toutefois, au vu de l'ensemble des informations collectées, nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article.

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr). Il faudra simplement nous indiquer nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*



